

## Installations d'usines : un véritable « choc de simplification », jure Bercy

« Les pistes pour accélérer les installations d'usines en France », titre **L'Opinion**, rappelant que Bruno Le Maire a annoncé le 5 janvier une grande loi en faveur de l'industrie verte qui devrait être présentée en juin. Un des enjeux de ce texte sera d'accélérer l'implantation d'usines en France. Cette fois, promis, il y aura un véritable « choc de simplification », jure-t-on à Bercy. Ce mercredi, les cinq groupes mis sur pied par le ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, composés chacun d'un élu et d'une personnalité de la société civile, devraient dévoiler leurs premières propositions sur les thèmes de travail qui leur ont été confiés: la fiscalité, le soutien au Made in France – notamment via la commande publique –, le financement de la transition vers une industrie bas carbone, ainsi que le développement de formations adaptées à la nouvelle révolution industrielle verte.

« Les entreprises se heurtent à deux écueils, peut-on lire dans le rapport de Laurent Guillot?: les délais réels des procédures administratives, qui s'écartent significativement des délais réglementaires?; le foncier immédiatement disponible pour la construction d'une usine ou d'un centre logistique, qui va se raréfier avec l'objectif de "zéro artificialisation nette" des sols à horizon 2050. » Beaucoup a déjà été fait pour accélérer la cadence, comme le recensement de près de 100 sites « clés en main » pour lesquels les études préalables ont déjà été réalisées. Mais le groupe de travail veut aller plus loin en explorant la possibilité de mener en parallèle certaines de ces procédures. (**L'Opinion**, p.4)